

que le changement que l'on veut apporter, lequel fait suite à une des recommandations du rapport O'Leary, n'est pas suffisant. Au lieu de protéger l'industrie canadienne des magazines, je suis d'avis qu'on lui nuit.

Monsieur l'Orateur, il est certaines mesures qui auraient pu être incluses dans le discours du trône, qui ne le sont pas, et auxquelles aucune allusion n'est faite.

Ma région compte un chantier maritime très bien organisé, qui possède une main-d'œuvre experte qui a déjà fait ses preuves dans la construction de bateaux de guerre, de frégates, de destroyers, etc.

Je suis persuadé que le gouvernement devrait favoriser ce chantier maritime. Disons tout de suite qu'il s'agit du chantier maritime de Lauzon, parce qu'il y en a un autre dans mon comté, à Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, qui a pratiquement dû fermer ses portes à cause de l'incurie des gouvernements qui ne l'ont encouragé ni par l'intermédiaire de la marine de guerre ni de la marine marchande. A mon avis, s'il est une industrie qu'on devrait essayer de protéger et de sauvegarder dans cette région-là, c'est bien celle du chantier maritime de Lauzon.

Et s'il y a lieu de construire un sous-marin atomique, comme on l'a laissé entendre, je suis d'avis qu'on devrait le faire dans cette région et dans ce chantier. Il ne devrait même pas être question de demander des soumissions aux pays étrangers. On a parlé de soumissions qui pourraient venir du Japon, de l'Écosse et de l'Angleterre.

Je sais que dans certaines circonstances il faille recueillir les soumissions sur le marché étranger, mais lorsqu'il s'agit de construction de ce genre, je suis d'avis que les soumissions devraient se limiter au pays, même si cela coûte un peu plus cher. Au moins, l'argent resterait au pays et serait de nouveau mis en circulation parmi notre population. Plusieurs individus obtiendraient de l'emploi et paieraient alors de l'impôt sur le revenu, ce qui permettrait de récupérer une bonne partie des sommes mises à la disposition de ces compagnies pour la construction de bateaux, alors qu'on ne sauve rien en faisant exécuter les travaux à l'étranger. En plus de ne rien épargner, on est toujours forcé d'affecter une partie du budget à l'assistance sociale pour les gens en chômage, qui ne peuvent plus alors payer d'impôt.

Et parlant d'impôt sur le revenu, je voudrais revenir sur la question des reçus de charité. La question a été très débattue et je sais que certains journaux de langue anglaise d'autres provinces ont semblé insinuer que les gens du Québec déduisaient malicieusement ou malhonnêtement des sommes imposées par l'intermédiaire de reçus de charité. Eh bien, à mon avis, ces déclarations ont été

faites sans connaissance de cause, et je suis persuadé que les gens du Québec sont des gens dont l'honnêteté et l'intégrité rivalisent avec celles des citoyens d'autres provinces. Si les gens des autres provinces ne déduisent pas autant que la loi le leur permet, c'est parce qu'ils en trouvent ailleurs le moyen et, à la fin, leur revenu net est encore supérieur à celui des citoyens de la province de Québec.

Que l'on accepte cette déduction de 10 p. 100 des reçus de charité, ou que l'on abroge l'article de la loi permettant cette déduction! Je soumets que le gouvernement devrait augmenter les exemptions de base de l'impôt sur le revenu pour permettre aux gens de vivre d'une façon aussi décente que possible avec les petits salaires qu'ils gagnent.

J'aimerais ici dire quelques mots sur les jeux pan-canadiens qui doivent avoir lieu dans la province de Québec. L'honorable député de Lotbinière (M. Choquette) en a déjà parlé, ainsi que plusieurs autres. Le gouvernement a laissé entendre que des subventions seraient accordées au jeu et au sport amateur. Je crois qu'elles pourraient être versées, notamment, aux jeux interprovinciaux. On attendait la formation du nouveau Cabinet, on attendait l'ouverture de la session, on attendait le discours du trône, et je me demande ce qu'on attend encore.

Or, la session est en cours et les organisateurs de ces jeux ne savent plus sur quel pied danser; ils ne savent plus s'ils les présenteront lorsque le temps sera venu, parce que les contributions qui devaient normalement venir du gouvernement fédéral ne sont pas encore arrivées. Tout ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>lle</sup> LaMarsh) a réussi à dire, c'est que le projet est à l'étude et que lorsqu'elle aura une réponse, elle la donnera aux intéressés.

Je soumets que c'est une question qui presse, que le gouvernement est en mesure de verser cette subvention et qu'il devrait prendre une décision aussitôt que possible, surtout lorsqu'on connaît «son caractère de décision» pour traiter de problèmes qui s'imposent.

J'aimerais maintenant traiter d'un sujet auquel les conservateurs ont déjà touché, soit celui de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction.

Cette taxe est au détriment de toute la construction au Canada. La construction est reliée directement à l'embauche ou l'emploi, de sorte que lorsqu'on nuit à la construction, on nuit à l'embauche et l'emploi diminue, ce qui augmente le chômage.

Je regrette que le rédacteur du journal *Le Soleil* ne soit pas à la Chambre afin de rapporter que j'ai prononcé une phrase de La Palice. Si l'on ne dit pas des phrases de